

Vista ville

LE MAGAZINE DE DIVION

Juin - Juillet 2019 18



« Un nouveau guichet
unique pour
accueillir le public »

I ÉDUCATION I Comment se prépare une rentrée scolaire ? **I JEUNESSE I** Conseil municipal des jeunes, c'est parti ! **I LOISIRS I** Reprise du Domaine de la Biette
I CULTURE I Les 30 ans de l'harmonie **I CITOYENNETÉ I** Les jardins partagés





1



2



3



4



5

❖❖❖ Légendes

1. Black-ball. Les 20 et 21 avril, le Billard club a accueilli 250 joueurs de la 7^e étape du championnat de black-ball de la ligue des Hauts-de-France à la salle Andrée Caron. 252 parties ont été jouées.

2. Lundi de Pâques. 210 enfants de 12 mois à 12 ans ont récolté des œufs chocolatés parmi les 9 100 pièces mises à disposition par le service jeunesse.

3. Terrasse au parc. Pose d'un enrobé et installation de barrières par les services techniques devant le bar du Domaine de la Biette pour y installer une terrasse. **Coût : 2 000 €**

4. Kermesse. La chaleur était au rendez-vous du marché aux puces et de la kermesse communale du 2 juin animée par les associations locales et un plateau d'artistes.

5. Voyage. Nos seniors sont partis se ressourcer à Fréjus. Le soleil et les visites organisées étaient au rendez-vous pour cette belle semaine de vacances entre amis proposée par la municipalité. Ils étaient emmenés par Laurence Pierre, leur fidèle accompagnatrice.

QUARTIERS 04

- Association des sages
- Économie
- Politique ville
- Inauguration de Joliot-Curie

COMMUNAL 06

- Un nouvel accueil en mairie pour la population

SCOLAIRE 08

- Éducation : comment se prépare une rentrée scolaire :
- Fournitures scolaires
- Bourse aux projets
- Inscriptions scolaires
- Travaux

JEUNESSE 10

- Le Conseil municipal des jeunes, c'est parti !
- Collège Wallon : course en cours

LOISIRS 11

- Reprise du Domaine de la Biette : "Au pêcheur gourmand"

CULTURE 12

- Harmonie municipale : 30 ans
- Salon polonais en septembre

CITOYENNETÉ 13

- Politique ville : les jardins partagés dans les quartiers
- Opération tranquillité vacances

URBANISME 14

- Au fil des travaux
- Bon voisinage

TRIBUNE 15



Inauguration de l'école Joliot-Curie en présence de Nicolas Honoré, sous-préfet, d'Alain Wacheux, président de la CABBALR et de Régine Heudre, inspectrice de l'Éducation nationale

Cet été, faisons le plein d'animations

L'été est arrivé. Il est le signe de festivités, de nouveau nombreuses, à Divion. Coup d'envoi, fin juin avec le traditionnel gala de danse qui sera suivi de l'opération « La Biette en Fête », le dimanche 7 juillet.

Les services de la ville et les associations sont mobilisés afin que chacun d'entre vous passe d'agréables vacances, que ce soit via les centres de loisirs, les différents séjours organisés pour nos adolescents ou les sorties à la mer pour tous mis en place par la municipalité pour la seconde année.

L'apothéose de cette belle saison se déroulera le 7 septembre avec notre festival Rock'N'Divion.

A la rentrée, nous célébrerons le centenaire de l'immigration polonaise.

En effet, en 1919, la Pologne signait avec la France une convention autorisant des milliers de ses ressortissants à émigrer. Ils répondaient ainsi à l'appel de notre pays qui manquait de main d'œuvre après la 1^{ère} guerre mondiale.

Nombreux sont restés. Ils ont eu à cœur de transmettre à leur enfants leur culture, leurs traditions, leurs valeurs, leur joie de vivre et... leurs chansons.

Diverses manifestations feront connaître la Pologne, d'hier et d'aujourd'hui, au travers d'artistes, d'écrivains, de personnalités

connues, mais aussi au travers de sa culture, de ses associations sportives, de ses chants et danses ou de ses spécialités culinaires.

Le week-end des 21-22 septembre, rendez-vous pour deux jours de fête, salle Georges Carpentier.

L'occasion de (re)découvrir le folklore et l'artisanat polonais en parcourant une trentaine de stands dont certains se déplaceront de Pologne. Expositions, animations dansantes et repas polonais rythmeront ce rendez-vous.

*« A la rentrée,
nous célébrerons
le centenaire
de l'immigration polonaise »*

Je vous souhaite à tous, une période estivale ensoleillée et aurons-nous sans doute l'occasion de nous rencontrer lors du feu d'artifice le 13 juillet, nouvelle version.

Très belles vacances.

Votre maire dévoué,
Jacky LEMOINE



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr

Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire, David Gabrys, adjoint au maire
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,

Christophe Hannebouv - Impression : Julien Jopub - Tirage : 3 400 exemplaires

Dépôt légal : 2^e trimestre 2019 / Juillet 2019 / N° 18 - 6^e année - Magazine périodique.

Association des sages Favoriser le lien social entre les seniors

L'Association des sages a pour vocation de proposer des animations à destination de toutes les personnes de la commune âgées de 60 ans et plus. Le bureau est composé d'habitants volontaires qui agissent et s'investissent pour le bien-être des aînés. « Notre leitmotiv est de favoriser le lien social, de rompre l'isolement et la solitude. Tout le monde est le bienvenu quel que soit son milieu social. Notre mot d'ordre est de se retrouver ensemble autour d'une activité, d'une sortie afin de partager des moments amicaux. Nous comptons 80 adhérents, » développe Daniel Stérin, le président.

Les actions

Randonnées. Chaque mardi matin le rendez-vous est fixé à la résidence Henri-Hermant pour une randonnée pédestre de 10 km d'une durée d'environ 2 heures. Une marche au fil des nombreux sentiers dont regorge notre secteur afin de s'oxygéner et découvrir les jolis paysages de l'Artois.

Ateliers. Travailler sa mémoire ou réaliser des recherches de généalogie, deux actions organisées régulièrement par l'association dans les salons de la résidence Henri-Hermant.

Déplacements. Plusieurs sorties à la journée sont orchestrées sur l'année dans le but d'assister à des spectacle ou de découverte d'une ville avec repas pris sur place. La dernière en date était un



Photo souvenir devant la cathédrale d'Amiens

déplacement à Amiens, le 26 mai. Au programme : croisière sur un bateau-restaurant, visites. Une participation financière est demandée comprenant le voyage en bus, le repas et les visites. Retrouvez les dates des ateliers et des voyages sur le mensuel, "l'Agenda".

Contact : Association des sages

Siège : résidence Henri-Hermant

Cotisation annuelle 10 €

Tél. 03.21.53.81.32 ou 07.84.44.03.93

Politique ville

Journée détente pour les habitants de Danielle Casanova

Les riverains de la résidence Danielle Casanova ont participé, le 24 mai, dans leur impasse, à une fête des voisins mise sur pied par leur bailleur Pas-de-Calais Habitat et la municipalité. Une rencontre amicale autour d'un barbecue afin de créer du lien social entre locataires et de les sensibiliser aux économies d'énergies et au tri des déchets. En septembre, Pas-de-Calais Habitat prendra en charge l'organisation d'une journée afin de visiter une

maison témoin passive à Fauquembergues puis découvrir le musée de la Coupole d'Helfaut. Cette action est un dispositif de la Politique ville dans lequel les bailleurs sociaux sont exonérés de la taxe foncière. Une convention d'abatement est signée avec la ville qui engage le bailleur à réinvestir la somme économisée dans des actions programmées en collaboration avec la commune



Ils sont nés (de janvier à avril) : Tyler Jambart - Chloé Paul - Anna Verheyde - Liam Want - Swann Van Béveren - Déva Fasquel - Ambre Langlet - Margaux Debray - Manon Escutnaire - Maxence Hombert - Tahilya Fougeray Duquesne - Manëlya Painset - Chelsey Leclercq - Lyanna Jedrusiak

Ils se sont mariés (de janvier à avril) : Thomas Lucas & Céline Quargnul - Cédric Pequeux & Amélie Choquet - Christophe Delory & Laurence Ansart - Maxime Brunelle & Jennifer Duport.

Ils nous ont quittés (de janvier à avril) : Charles Hannot - Gilles Drouvin - Ingrid Morel - Hélène Cappe veuve Broutin - Dominique Carin - Dominique Pflieger épouse Bouaïchi - Jean Klupczynski - Jean Duquesnoy - Marie-Claude Chrétien - Philippe Millequant - Raymonde Brunet veuve Halipré - Jean Luc Hermant - Marie Torquiau épouse Willemand - Gustave Macke - Arthur Azelart - Stéphanie Idowiak veuve Meger.



Le sourire " Royal " d'un trio féminin



Deux nouveaux visages à la Friterie de La Clarence

Économie

Un trio féminin " Royal "

« Le Royal » a une nouvelle propriétaire en la personne de **Delphine Cnockaert**, 44 ans, « je travaille depuis 23 ans dans le commerce. J'ai tenu durant 10 ans un café-tabac. J'aime le contact humain. J'ai besoin que ça bouge ! »

Une nouvelle expérience qu'elle partage avec Perrine et Pascale, ses deux salariées pour faire tourner ce café-tabac-presses. Pas de changement, on y retrouve le bar, la presse et ses 500 titres, le PMU et les jeux de grattage et de loteries.

« C'est la continuité de ce qui existe avec en prime notre bonne humeur. Je prévois également des soirées à thème. Le Royal sera ouvert tout l'été, » ajoute l'accueillante patronne.

Contact : Le Royal
42 rue Achille Bodelot

Du lundi au jeudi : de 7h à 20h ;
vendredi : de 7h à 21h ;
samedi : 7h30 à 20h ; dimanche : 8 h à 14h
Fermeture le lundi

Du nouveau à la friterie La Clarence

Thomas Laisne et Angélique Gros ont repris les commandes de la « Friterie La Clarence ». Après une expatriation de 8 ans dans le Sud, à Montpellier, « étant du Nord, je reviens à mes origines. En 17 ans de restauration, j'ai travaillé dans l'hôtellerie, en cuisine, derrière un bar, en discothèque, au service. Avec Angélique, native de Charente, nous voulons un nouveau challenge : reprendre une friterie. »

Le couple propose une restauration rapide classique (frites fraîches, sandwiches, croque-monsieurs, salades, paninis, menus en-

fants...) et « des spécialités maison à base de fromages. Comme ici le fromage, c'est une religion, nous voulons nous démarquer. Chaque semaine, une suggestion comme un sandwich amélioré, un plat cuisiné ou des pâtes se retrouvent au menu. Vol au vent, cervelas pané ou encore le bazooka qui décoiffe pour ceux qui n'ont pas les papilles trop sensibles, nous avons une carte variée qui sera évolutive en fonction de la clientèle. »

Il est possible de manger sur place mais aussi au café voisin, « Chez Francine et Alain » et de commander par appel téléphonique.

Défibrillateurs : Erratum !



Dans le précédent *Vis ta ville*, une erreur s'est glissée dans l'article précisant les lieux d'installation des défibrillateurs sur Divion.

En effet, l'appareil installé à la pharmacie du Transvaal se trouve à l'intérieur de l'officine et non à l'extérieur ; il n'est donc accessible qu'en journée.

Par contre le défibrillateur de la résidence Henri-Hermant est disponible de jour comme de nuit. En dehors des heures d'ouverture, il suffit de contacter le gardien de nuit afin de pouvoir y accéder.

Contact : se rendre sur place à l'entrée et appeler le gardien.

Contact : Friterie La Clarence
3 place des frères Viseur
09.88.03.33.83

Lundi, mardi mercredi 11h30 à 13h30 ;
18h30 à 21h30
Vendredi 11h30 à 13h30 ; 18h30 à 22h
Samedi 11h30 à 14h ; 18h30 à 22h
Dimanche 18h30 à 21h30
Fermeture jeudi et dimanche midi.

Joliot-Curie inaugurée

Les parents des élèves du groupe scolaire Irène Joliot-Curie étaient invités le mardi 28 mai à l'inauguration des nouveaux locaux, l'occasion de découvrir l'intérieur de ce bâtiment moderne à basse consommation. Les élèves de CM2 ont récité un poème puis tous les écoliers ont chanté. « Nouvelle école, nouveau logo » est le thème du concours de dessin lancé par la municipalité et l'école. Les élèves sont invités à réfléchir, imaginer et dessiner un logo. Résultats en septembre.





Le nouvel accueil, un cadre plus convivial, chaleureux et fonctionnel

Relever de nouveaux défis

Sylvie Senave, 55 ans, a intégré la mairie au poste de directrice des relations publiques. Très attachée au service public, elle est « *une personne de dialogue et reste persuadée qu'il n'y a pas de problèmes mais des solutions.* »

Ses missions consistent au suivi et traitement des dossiers et projets municipaux ; à la coordination des protocoles et des événements entre les services ; au contrôle des dossiers communautaires ; à la mise en place de l'opération « voisins vigilants » ; au suivi des conseils de quartier, du conseil municipal des jeunes et de la continuité de la délégation de service public du Domaine de la Biette.



Sylvie Senave aura la tâche d'être l'interlocutrice entre les commerçants, artisans et la municipalité, « *je serai la référente commerce avec les différents acteurs du développement économique et un relais pour les actions et les aides orchestrées par le Fisac, la communauté d'agglomération et la région,* » complète l'agent territorial.

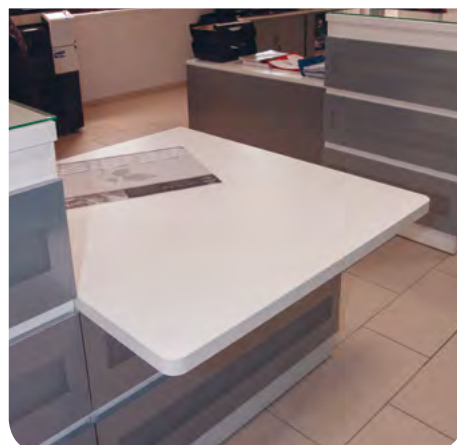
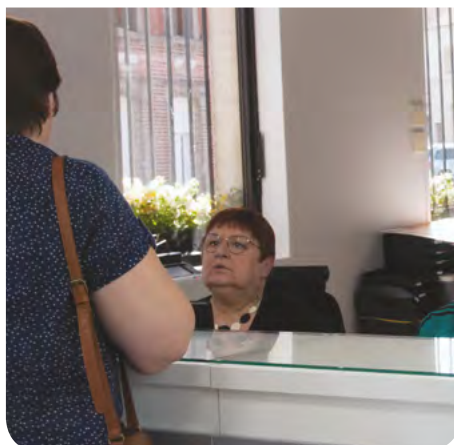
Service public Un nouvel accueil moderne et unique

Après 3 mois de travaux en mairie, le nouvel accueil reçoit les Divionnais dans un cadre neuf, moderne et chaleureux.

Une fois les deux portes coulissantes du sas franchis, l'administré découvre sur sa gauche ce nouvel espace situé idéalement à l'entrée de l'hôtel de ville qui facilite les connexions entre les différents services. Au niveau des deux guichets, Corinne, Sandy et Cindy accueillent et orientent le public. La réception des personnes à mobilité réduite a été également pris en compte avec deux accès guichets dédiés. Face à ces accueils, un passage permet d'accéder directement aux services d'état-civil, élections équipés de cloisons préservant ainsi la confidentialité. Autre service, largement sollicité, le service urbanisme se situe dans la continuité de l'état-civil.

La mairie est un service de proximité par excellence. Chaque habitant peut y effectuer ses démarches administratives allant du permis de construire, à l'inscription sur les listes électorales et dans les écoles ou aux accueils de loisirs... mais aussi être renseigné et orienté autour de questions touchant le quotidien. C'est aussi le lieu où s'informer sur les activités et services proposés par la ville, sur les associations culturelles, clubs et de loisirs ou encore participer à la vie de la cité.

Contact : Mairie - 03.21.64.55.70





Les guichets de l'accueil communiquent directement avec l'état-civil

Pourquoi ces travaux ?

Parce qu'il le fallait !

Pour deux raisons :

- 1) l'ancien accueil arrondi et désuet n'était plus conçu pour recevoir le public dans de bonnes conditions mais aussi en terme d'orientation et d'attente des administrés,
- 2) les agents n'évolueront plus dans un espace non-fonctionnel. Le nouvel accueil plus clair et aéré offrira aux agents des conditions de travail optimales : plus d'espace, des branchements adaptés pour les ordinateurs.

Une seconde phase de travaux se poursuivra en octobre avec la rénovation de la salle des mariages. Un nouveau carrelage et de nouvelles peintures ainsi qu'un changement de mobilier seront installés.

Coût des travaux : aménagement de l'accueil, du bureau enseignement et de celui des sports + guichet et mobilier : 140 000 €



Horaires

Mairie de Divion

Pas de changements au niveau des horaires d'ouverture de la mairie.

➤ **Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi**
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

➤ **Fermeture le samedi**

➤ **Sauf pour l'état-civil**
permanence le samedi de 10h à 12h

Contact : 03.21.64.55.70

Permanence des élus

➤ Lundi

- **David Gabrys** - Aînés, communication
16h à 17h sur RDV

- **Jacky Lemoine** - Maire - 16h à 18h
sur RDV

➤ Mardi

- **Patricia Deneufégglise** - Logement
10h à 11h30 sur RDV

➤ Mercredi

- **Lionel Courtin** - Urbanisme, travaux,
services techniques - 9h30 à 11h

- **Patricia Pumarada** - Vie associative,
citoyenneté - 15h à 17h

➤ Jeudi

- **Jacky Lemoine** - Maire - 15h à 17h

➤ Vendredi

- **Jean-Louis Raux** - Vie sportive - 10h à
12h sur RDV

- **Sylvie Rigobert** - Affaires sociales -
13h30 à 15h

- **Laurent Hainaut** - Éducation, culture
15h à 17h

➤ Samedi

- **Émile Gaudet** - Festivités, animations
10h à 12h

➤ Tous les jours sur RDV

- **Karine Bloch** - Enfance, jeunesse, soli-
darité

Contact au 03.21.64.55.70



Les fournitures scolaires pour favoriser l'égalité d'accès à l'école pour tous les Divionnais

Mathieu Zietek, service enseignement

Aperçu du matériel

➤ École élémentaire : crayons, cahiers, règles, cartouches d'encre, livres, manuels scolaires, manuels d'activités, jeux de manipulation en mathématiques, robots programmables afin de résoudre un problème (les nouvelles technologies et les sciences).

➤ École maternelle : matériel de motricité, tubes de colle, gouaches, crayons de couleurs, cahiers de liaison, gommettes, images, cahiers de dessin.

Accueil périscolaire

➤ Ce service éducatif est piloté avant et après la classe sur le site de l'école par des animateurs possédant le Bafa. Le programme est établi autour d'une thématique définie entre les équipes d'animation et la direction à chacune des cinq périodes réparties entre les petites vacances. Les enfants y retrouvent des activités manuelles, culturelles, sportives et culinaires.

Les chiffres

- **34 500 €**
de fournitures scolaires
- **64 000 €**
fonctionnement de l'accueil périscolaire
- **28 000 €**
fonctionnement du CLAS
- **429**
inscrits à l'accueil périscolaire
- **212**
enfants ont participé au CLAS
- **350** repas servis chaque jour à la restauration scolaire

Éducation

Comment se prépare une rentrée scolaire ?

Les congés scolaires vont débuter. Pour autant, les services municipaux sont sur le pont depuis plusieurs semaines afin de préparer la prochaine rentrée. Explications...

En septembre, 920 élèves (prévisionnel) retrouveront les bancs des 8 groupes scolaires que compte la ville. Pour les accueillir dans de bonnes conditions, le service Enseignement gère différentes opérations : les fournitures scolaires, les équipes d'ATSEM et les animateurs de la restauration scolaire, les inscriptions dans les écoles... une gestion qui demande rigueur et organisation. Les services techniques effectueront des travaux durant ces vacances.

Fournitures scolaires

Stylos, gommes, cahiers, livres, le dispositif « gratuit scolaire » requiert de l'énergie. La municipalité offre l'essentiel des fournitures scolaires aux élèves des écoles élémentaires et maternelles. « Notre souhait est de favoriser l'égalité d'accès à l'école, d'agir pour la réussite scolaire et d'alléger le coût de la rentrée pour les familles », précise Laurent Hainaut, adjoint au maire, délégué à l'enseignement.

Mathieu Zietek, l'agent responsable du service nous dévoile ce qui se passe derrière le tableau. « Le budget alloué aux écoles est voté chaque année en conseil municipal. Il reste stable. La somme est de 38,50 € de fournitures par élève dont 10 € dédié aux manuels scolaires. » En fonction du nombre d'inscrits, les écoles

passent leurs commandes via un portail sur Internet avec une date butoir, « les enseignants peuvent commander par classe ou passer une commande groupée. Après validation de la direction de l'école, je reçois les demandes afin de les superviser. Je vérifie si les besoins sont réels et si le matériel pédagogique concerne bien la classe. Je suis attentif sur cet aspect. »

Mathieu valide à son tour. Il établit les bons de commandes, « l'achat de la majorité des fournitures passe par le même fournisseur. Pour le papier c'est un autre. Nous commandons aussi à d'autres professionnels du matériel spécifique. L'avantage de centraliser chez un même commerçant permet de négocier un tarif intéressant. » Ensuite, il convient de suivre l'évolution des commandes, des livraisons, « elles sont déposées sur chaque site avant les grandes vacances. Les enseignants peuvent ainsi préparer et répartir les fournitures par classe avant la trêve estivale ».

Budget 2018 - 2019 : 34 500 €



Les animateurs assurent la sécurité des écoliers pour se rendre à la restauration

Bourse aux projets. Les maternels de l'école Gosciny sont allés à Nausicaà

Autres services scolaires

Les inscriptions scolaires

Le service coordonne les inscriptions prises entre mars et mai. Elles sont enregistrées sur le logiciel *Base élèves* de l'Éducation nationale par classe et par quartier. Un certificat de scolarité est édité et signé par le maire. Les parents, avec cette attestation, inscrivent leur enfant à l'école avant la mi-juin. Puis la directrice de l'établissement valide l'inscription dans la classe concernée sur *Base élèves*.

Les demandes de dérogation concernent les parents qui travaillent et désirent inscrire leur enfant dans une autre école à laquelle il devrait être affecté. Une raison pratique parce que les grands-parents ou la nourrice habitent dans un autre quartier. Un dossier est créé puis étudié en commission afin d'accepter ou pas la demande.

La bourse aux projets

La municipalité propose une bourse aux projets scolaires afin de soutenir les initiatives des écoles. L'équipe pédagogique fait une demande écrite sur l'action envisagée accompagnée du devis. Les dossiers sont retenus selon 5 critères : si la sortie se déroule au niveau circonscription, départemental, régional, national ou à l'étranger.

Puis selon 3 autres sélections : une seule classe, plusieurs classes ou plusieurs classes mais avec un

lieu pertinent (ex : pourquoi faire 300 kms pour visiter une ferme alors qu'il en existe à proximité). Une délibération, avec le coût de la bourse ne pouvant excéder 20 % de la somme, est votée lors du conseil municipal. Une fois l'action réalisée, un bilan complet est demandé avec les factures acquittées et si les objectifs sont atteints.

Budget 2017 - 2018 : 1 190 €

Les agents en maternelle

La ville emploie et prend en charge la gestion des ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Indispensables au bon fonctionnement d'une école est d'une aide précieuse auprès des enseignants, ils sont titulaires ou vacataires. Les équipes et les attributions sur les sites sont

réévaluées en juin une fois les effectifs connus. Leur quantité est définie en fonction du nombre de classes avec un minimum de deux ATSEM par école (si 4 classes : 3 agents). Dix-neuf agents interviennent dans les cinq écoles maternelles.

Les animateurs de la restauration

Par jour, une moyenne de 350 repas est servie par 6 agents sur les 4 sites de la restauration scolaire. La pause méridienne est supervisée par des animateurs. Ils ont la responsabilité d'amener les élèves sur le lieu de la restauration proche de l'école. Les écoliers portent des chasubles jaunes

pour leur sécurité. Les animateurs encadrent et animent le temps de restauration scolaire et impulsent par le biais du projet pédagogique l'éducation au goût, l'équilibre alimentaire dans un cadre bienveillant pour les enfants.

Un temps d'animation est proposé après le repas. Pour postuler à ce poste, il suffit de remplir un dossier de candidature et de le déposer en mairie avant le 15 août.

Travaux

Dans les écoles

Les directrices des écoles informent la mairie via un courriel de leurs demandes de travaux. Les doléances sont transmises aux services techniques municipaux.

Pour les petites interventions ou l'entretien, les agents interviennent le mercredi à raison d'une école chaque semaine. Les urgences sont traitées le jour-même. Les travaux plus importants sont réalisés durant les petites vacances ou durant l'été. Avec l'allègement et le dédoublement des classes de CP et de CE1, il en résulte donc des ouvertures. Trois nouvelles classes vont être créées aux écoles Gosciny, Copernic, du Transvaal par les services techniques cet été.

Le CLAS

La commune coordonne le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité auprès des élèves du CP au CE1 (voir Vis ta ville n°17). Elle prend en charge le matériel, les goûters et finance les sorties.

Budget 2018 - 2019 : 28 000 €
dont 9 000 € de subvention CAF

My Péri'school

Rappel. Cette application permet d'inscrire, de chez soi ou de son portable, ses enfants à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire. Idem pour les inscriptions à l'accueil de loisirs et à l'école de danse.

<https://divion.myperischool.fr>

Le Conseil municipal des jeunes C'est parti !



Le lancement de cette instance citoyenne (le CMJ) qui donne la parole aux jeunes de 11 à 17 ans s'est déroulé le samedi 1^{er} juin.

Julie Lagulle, 14 ans, a été élue présidente. Elle sera épaulée par trois conseillères, **Lucie Penin**, **Lou-Anne Berdal** et **Noémie Delattre**. Jacky Lemoine, le maire, est ravi, « de votre engagement pas toujours évident à votre âge. Nous serons à votre écoute. »

Le CMJ permettra aux élus de prendre en considération l'avis des jeunes sur leur ville, de mettre en place des actions et des projets à leur destination.



Noémie Delattre, Julie Lagulle, Lucie Penin, Lou-Anne Berdal

Le CMJ, c'est une dynamique citoyenne avec une participation des jeunes à la vie démocratique de la commune. Le CMJ recevra chaque année un budget de fonctionnement alloué par le Conseil municipal.

Les demoiselles ont déjà quelques idées. « Nous voulons : terminer le projet débuté avec le club ados en 2018 : recréer un coq pour le monument aux Morts à l'occasion du centenaire 14/18 ; organiser des soirées afin de réunir et de "faire bouger" les jeunes ; mettre aussi en place des actions pour les plus petits, » annonce Julie.

Lors de la 1^{ère} réunion du 3 juin, il a été abordé la création d'un logo et d'une « junior association » permettant ainsi d'avoir un compte bancaire pour y déposer de l'argent récupéré lors de manifestations afin d'autofinancer des actions.

Il est toujours possible d'intégrer le CMJ, filles comme garçons sont vivement attendus.

**Contact : Service citoyenneté
Mairie - Fabio Corciulo
03.21.64.55.70
fcorciulo@ville-divion.fr**



Karine Bloch,
adjointe au maire,
déléguee
à la jeunesse

"On se doit d'impliquer plus les jeunes pour créer la société de demain. Donnons leur la parole, ils ont des choses à dire. Ils doivent être les acteurs du présent. Le Conseil municipal des jeunes travaillera en étroite collaboration avec le Conseil municipal. Nous voulons valoriser la jeunesse dans sa diversité, les impliquer dans la vie locale, les aider à défendre leurs idées".

Au collège Henri Wallon, le projet "Course en cours" Une belle aventure collective



De gauche à droite : Calista, Naomi, Tom, Océanne, Benjamin, Ugo, Robin Pruvost, et Hugo

Sept collégiens d'Henri Wallon ont monté leur écurie de bolide électrique dans le cadre de « Course en cours », un dispositif pédagogique centré sur les sciences et la technologie.

L'Aéronot's team a présenté son projet sur Lille, le 7 mai, en concurrence avec 40 autres écuries. Résultat : Naomi, Calista, Océane, Tom, Hugo, Benjamin et Ugo ont remporté deux prix dans la catégorie collège.

Ils ont décroché le prix de la voiture la plus rapide (2 secondes et demie sur une distance de 15 mètres) et

le prix du développement numérique (la programmation du véhicule et la création d'un jeu). « Pour participer à ce concours national, les élèves doivent imaginer, concevoir, fabriquer, tester et faire rouler un mini-véhicule de course d'après un cahier des charges. Dassault fournit le moteur et la batterie aux participants qui travaillent sur un logiciel professionnel utilisé par les ingénieurs de la filière automobile comme Renault, » illustre Robin Pruvost, professeur de technologie à l'initiative de ce projet depuis 5 ans.



Michelle Lefevre et René Dupont sont les nouveaux gestionnaires du Domaine de la Biette

Reprise du Domaine de la Biette

Au pêcheur gourmand, une nouvelle dynamique

René Dupont et Michelle Lefevre sont les nouveaux gestionnaires de l'activité pêche et du camping du Domaine de la Biette via une délégation de service public (DSP). La structure et les équipements restent dans le giron de la ville. Les nouveaux locataires retenus sur leur capacité à assurer l'ensemble des activités acquittent un loyer à la commune.

René est un pêcheur averti. Ce préretraité aime le contact humain. Michelle apprécie la nature. Elle adore la restauration et préparer des repas, son métier de prédilection avant de travailler en qualité d'agent de sécurité. Tous deux ont été sapeurs-pompiers volontaires durant de nombreuses années, « c'est un bel environnement paisible et arboré pour se promener en famille, pique-niquer et pêcher ».

" Au pêcheur gourmand " comprend le café avec son bar, une petite brasserie et l'activité pêche, « plusieurs formules de restauration sont proposées ainsi qu'une sandwicherie. » Cinq étangs alimentés de truites saumonées plus un carpodrome sont à la disposition des pêcheurs, des associations et des comités d'entreprises. Ils sont ouverts jusqu'au 31 octobre. René souhaiterait développer la pratique de la pêche au blanc. Des articles de pêche et des appâts sont en vente sur place.

Le couple s'occupe de la partie camping avec ses dix-sept emplacements dont onze sont loués à l'année par des occupants pour le week-end, la semaine, le mois ou plus. Les six autres terrains libres peuvent accueillir tente, caravane ou camping-car. Trois chalets de 2 à 6 personnes sont aussi en location toute l'année avec plusieurs possi-

bilités : une journée/nuit, un week-end ou la semaine.

René et Michelle sont à votre disposition pour tous renseignements, tarifs et réservations. N'hésitez pas à vous rendre sur leur page Facebook ou sur le site Internet.

A noter que la commune, propriétaire de l'ensemble du Domaine, va apporter chaque année une enveloppe de 20 000 € pour l'investissement. Plusieurs pistes sont à l'étude avec les gérants : la réfection des berges, la création d'une aire pour les camping-cars, un jet d'eau au milieu du 1^{er} étang, des décompteurs d'eau au camping.

Domaine de la Biette – « Au pêcheur gourmand »

Ouvert de 7h à 21h du lundi au dimanche. Fermeture le jeudi.

Ouvert 7j/7 durant l'été

Tél. 07.68.52.05.44 / 06.03.23.76.76

Site : ledomainedelabiettedivion.com

facebook au pêcheur gourmand



Animations estivales

Foulées divionnaises : 7 juillet de 9h à 12h

La Biette en fête : 7 juillet de 14h à 20h

Feu d'artifices en musique : 13 juillet à 22h45



Trentième anniversaire pour l'harmonie, l'occasion de se lâcher en couleur



Rock'N'Divion 2

R'N'D revient le samedi 7 septembre avec une 2^e édition toujours acidulée rock et agrémentée de nouveautés. Cette année, la manifestation se déroulera en plein air près du complexe sportif.

14h : Ravens Crew

16h : Rich Robin

18h : Space Alligators

21h : With U2 Night

- Le **Ravens Crew** reprend les plus grands titres de la scène Rock... AC/DC, les Stones, Mötörhead, Noir Désir avec une énergie musclée.

- Les **Rich Robin**, groupe Lillois dans la veine d'un Foo Fighters balancent du gros rock'n'roll empli de testostérone boostée et d'adrénaline, un cocktail molotov explosif.

- Le **Space Alligators** a des inspirations très larges : Franz Ferdinand, Arctic Monkeys, Kings of Leon ou Gush. Un groupe de pop-rock avec des chansons aux identités très particulières.

- Avec **With U2 Night**, revivez l'émotion d'écouter les plus grands succès du groupe irlandais. Le meilleur tribute band français du groupe U2 sera à Divion.

Restauration sur place avec plusieurs food trucks, glacier, exposition de voitures anciennes, barbiér, stands vintage et rock, défilé de pin'up...

(voir affiche page 16)

Rue du 19 Mars

Ouverture des portes dès 13h

Places en vente en mairie ou en ligne sur

www.placeminute.com

(puis tapez rock'n'Divion2)

Musique

Bon anniversaire

L'harmonie municipale a fêté le samedi 11 mai son 30^e anniversaire à la salle Georges Carpentier. Des musiciens aux tee-shirts polychromes, une chorale d'enfants, un compositeur international, un diaporama diffusant trente années d'images, des morceaux de musique éclectiques et une dose de bonne humeur... tous les ingrédients étaient réunis pour un savoureux moment harmonieux.

Et, récompense suprême, les musiciens ont été dirigés par Thierry Deleruyelle, compositeur international sur trois de ses créations. Une prestation qui a ravi le chef d'orchestre, « *c'était une belle expérience de rencontrer des interprètes amateurs qui jouent votre musique. Un moment précieux et humain. J'ai découvert un bel orchestre, dynamique avec du potentiel qui a une grande marge de progression* ».

Folklore et artisanat

Salon polonais

L'année 2019 marque le centenaire de l'immigration polonaise. Répondant ainsi à l'appel de la France qui après la première guerre Mondiale manquait de main-d'œuvre, la Pologne signait une convention afin d'autoriser des milliers de ses ressortissants à émigrer en France. Un siècle plus tard, les traditions de ce peuple sont toujours ancrées dans nos mœurs locales.

Des manifestations sont organisées jusqu'en novembre sur plusieurs villes.

Divion proposera un "salon polonais" : présentation du folklore et de l'artisanat polonais avec des stands (charcutiers, épiciers, artisans, écrivains) dont certains venus directement de Pologne. Musique, expositions, animations seront aussi de la fête.

Rendez-vous sur Divion

Samedi 21 septembre (de 14h à 19h)

Dimanche 22 septembre (de 10h à 19h)

Salle Georges Carpentier.

Entrée gratuite





Construction d'un hôtel à insectes

Des ateliers de sensibilisation pour expliquer aux riverains le projet jardins partagés

Environnement

Jardins partagés, jardins interactifs

Les jardins partagés, vecteurs de lien social et d'environnement urbain, sont un projet Politique ville.

Le concept est de proposer un espace géré et partagé par les habitants dans chaque quartier. Dans ces lieux de rencontres, des arbres fruitiers de différentes variétés y seront plantés. Autour de cela, les espaces seront aménagés selon les désirs, les idées des riverains en collaboration avec les conseils de quartier. Les possibilités sont nombreuses : bancs, potagers, bacs à compost, tables de pique-nique, mini-potagers herbes aromatiques, massifs fleuris, mises en place d'ateliers divers... espaces clôturés ou ouverts sur le quartier. La ville aimerait mettre en place un circuit gourmand itinérant avec la découverte des fruits qui relierait chaque jardin partagé.

L'association Noeux environnement - aguerrie dans les actions environnementales - organise jusqu'en juillet, des ateliers (création d'un hôtel à insectes, de bacs composteurs, de bancs, de produits ménagers) dans les quartiers et aux abords des écoles afin de présenter ce projet fédérateur et de recenser la façon dont les riverains imaginent ces espaces.

Les écoles seront sollicitées afin que des actions autour de ce projet éducatif soient inscrites dans le programme scolaire 2019 - 2020.

Contact : Mairie - Fabio Corciulo
03.21.64.55.70
fcorciulo@ville-divion.fr



Sécurité

Opération tranquillité vacances

Dans quelques jours, vous partez en vacances. N'hésitez pas à profiter du dispositif "Tranquillité vacances" du 1^{er} juillet au 31 août. Il consiste, durant votre absence, à la surveillance de votre domicile par la police de Bruay-la-Buissière et/ou la police rurale de la commune au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Il est possible de télécharger le formulaire tranquillité vacances 2019 sur le site www.pas-de-calais.gouv.fr dans la rubrique politiques-publiques puis sécurité / prévention de la délinquance.

Une fois rempli, vous le déposez (en signalant votre départ) au commissariat et/ou en mairie. L'application « stop cambriolages », téléchargeable gratuitement, vous délivre des conseils

utiles, et vous facilite l'accès à l'opération tranquillité vacances.

Important : Si vous rentrez plus tôt, prévenez le service de police que vous avez contacté au moment de votre départ.

Inscription :
Commissariat de Bruay
137 rue du Commandant Lherminier
Tél. 03.21.64.53.20

Mairie de Divion
Police rurale
1 rue Louis Pasteur / 03.21.64.55.70





Au fil des travaux

Les services techniques en action

Transvaal. Le grillage qui délimitait l'espace de récréation à l'école maternelle du Vaal vert a été déplacé et avancé - pour des raisons de sécurité - excluant ainsi les grands arbres qui se trouvaient dans la cour.

Cité 34. Un nouveau macadam a été posé à plusieurs endroits de la cour de l'école Joliot-Curie. Les parterres aux abords de l'espace de récréation ont été aménagés en pelouses. **Coût : 2 500€**

Église. Une partie de la flèche de l'église St-Martin a été nettoyée de la mousse verte et des saletés accumulées. Un anti-mousse et un produit hydrofuge ont été apposés pour la préservation du bâtiment.

Vitesse. Installation place Krüger d'un coussin berlinois avec quatre plots blancs pour délimiter le passage et éviter que les véhicules se déportent. Une demande des habitants afin de casser la vitesse dans cette rue proche de l'école maternelle. **Coût : 1 000 €**

Fleurissement. Les grands pots gris qui décorent la place des Martyrs ont été garnis de fleurs et d'arbustes. De plus, afin de mettre en valeur les wagonnets répartis aux quatre coins de la ville, des parterres ont été aménagés puis fleuris. La création de massifs de fleurs et d'arbustes persistants ont été réalisés à différents endroits de la ville. **Coût : 6 000 €**

Désherbage. Tous les jours, des caniveaux sont désherbés mécaniquement par une équipe d'agents municipaux.



Signalisation

Une équipe responsable du traçage

Le rafraîchissement de l'ensemble des marquages au sol et des signalisations des différents quartiers tels que les passages pour piétons, les places aux personnes à mobilité réduite (PMR) se termine. Dorénavant, une équipe des services techniques interviendra chaque mois pour entretenir l'existant et réaliser au fur et à mesure les nouvelles

implantations. Au Transvaal, un cheminement a été créé afin de faciliter le déplacement des piétons qui viennent de la rue Bachelet direction place Krüger. Cet été, une campagne de traçage est prévue, si besoin, dans les cours des écoles.

Coût : budget annuel : 5 000 €

Collecte du verre

Des conteneurs adaptés au handicap

La communauté d'agglomération CABBALR a remplacé tous les conteneurs à verre sur la commune par des nouveaux de couleur blanche. Ces bennes sont désormais accessibles aux PMR. Rappelons qu'ils accueillent

uniquement le verre d'emballages ménagers : bouteilles, pots et bocaux transparents et de couleurs. N'oubliez pas d'enlever bouchons, couvercles et capsules. En aucun cas, le verre ne doit être déposé au pied du conteneur.

Bon voisinage

Évitons les nuisances sonores

Les beaux jours reviennent. Une période favorable à passer plus de temps à l'extérieur pour des travaux, du jardinage, un barbecue ou organiser une petite fête.

Attention tout de même à respecter quelques règles de savoir-vivre et de bon voisinage qui sont aussi applicables toute l'année.

1^{er} rappel : tous types de bruits susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit, en raison de leur intensité sonore (**tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...**) sont à effectuer en préservant le repos et la tranquillité du voisinage. De même, **un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant, de la musique...** sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

Le règlement sanitaire départemental et un arrêté municipal précisent les horaires à respecter dans ce cas :

- En semaine de 8h30 à 12h ; de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 10h à 12h ; de 14h à 17h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le délit de tapage nocturne est établi entre 22 h et 7 h du matin : les bruits ou tapage, injurieux ou nocturnes, troublant la tranquillité d'autrui sont punis d'une amende.

2^e rappel : jardiner sans brûler : il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers et sont à déposer gratuitement en déchetterie ou devant chez soi lors du ramassage des déchets verts. En cas d'infraction, vous serez verbalisé.

Liste Divion Ensemble et Autrement

Une opposition non-constructive...

Pour la dernière fois avant les prochaines élections municipales, nous nous adressons à vous via cette rubrique.

Vous nous avez accordé votre confiance en 2014 et nous avons toujours voulu vous informer ici de nos actions.

C'était sans compter sur la haine viscérale du duo Boulard-Seux envers le maire. Cela nous a obligé à répondre pour rétablir la vérité. Preuve de cette méchanceté : dans la dernière feuille qu'ils ont fait distribuer, ils cognent encore sur le maire.

Ils ne peuvent pas admettre que les Divionnais n'ont pas voulu :

- élire des dissimulateurs : ceux qui leur ont caché le projet d'exploration du gaz de couche au Transvaal mettant ainsi en danger la population,
- élire des mégalos envisageant, dans leur programme, d'endetter la ville de 9 millions d'euros supplémentaires entre 2014 et 2020.

Dans ce feuillet, ils continuent de mentir aux habitants :

- Ils pointent un emprunt communal de 1 million au lieu de dire que Divion sera désendettée en 2020 grâce à l'action de la municipalité,
- Ils dénigrent le projet de crèche tant attendu par les habitants alors qu'une grande ville comme Arras a fait le même choix judicieux que Divion,

Pourquoi le duo Boulard-Seux ne saluent-ils pas la baisse de la taxe foncière que la municipalité envisage et qui a été annoncée lors de la cérémonie de vœux en janvier ?

Le groupe majoritaire

Liste Divion La ville qui OSE

LA coquille VIDE

« Nous créerons des comités de quartier puissants, présidés par un citoyen. Ils seront dotés d'un budget conséquent permettant d'agir. Ils auront un réel pouvoir et leurs décisions seront prises en compte par le conseil municipal », c'est ce qu'écrivait Jacky Lemoine dans le cadre de ses petites promesses de campagne qu'il n'aura même pas été capable de tenir. Alors qu'ils viennent d'être renouvelés, force est de constater que ces conseils de quartier sont la coquille vide du Maire et tout le contraire de ce qu'il écrivait.

Un budget ridicule, un pouvoir d'action contrôlé, cadencé et des compositions où ont été placés des amis bien dociles pour bâillonner toute éventuelle contestation !

La preuve en image ! Une photo de la Voix du Nord du 26 avril sur la tenue d'une réunion du conseil de quartier du Transvaal. Ils sont 10 autour de la table dont 4 membres de la mairie, il reste 6 citoyens, 1 seule femme, la quasi-totalité de retraités, des anciens élus, amis du Maire et l'agent municipal chargé de faire la promotion du Maire absent.

C'est grand-guignolesque, ridicule, à mourir de rire même, s'il ne s'agissait pas de citoyenneté et de démocratie.

Rien d'étonnant, c'est le système Lemoine qui comble le vide par l'apparat de la communication et tente de réduire au silence toute forme d'avis qui diverge du sien, en cadencant l'expression publique, en utilisant la rumeur et la calomnie !

Le système n'est pas très joli ! Mais c'est ainsi. Divion et les Divionnais sont méprisés par cette majorité !

Indéniablement, c'est Autrement !

Et DE PIRE EN PIRE !

Thomas Boulard – Danièle Seux –
Pierre Magnuszewski – Christine Hénon
Damien Chabé.

Divion Différemment

Amis ou alliés auparavant, ennemis ou adversaires maintenant

La politique est un art que certains maîtrisent aisément et d'autres moins, mais au niveau local c'est une autre histoire. Elu depuis près d'une vingtaine d'années j'ai vécu des moments intenses mais aussi difficiles surtout lors des nombreuses divergences d'opinions entre élus de la majorité concernant la gestion des affaires communales mais j'ai toujours assumé mes responsabilités.

A Divion depuis 1995. La vie politique communale n'a pas été celle d'un long fleuve tranquille, tout commença par l'annulation des résultats des élections, 1997 fut l'année des réélections et où certaines alliances surprenantes entre individus qui se détestèrent pendant des années prenaient forme. 2001, l'union de la gauche apparaissait. 2005, des désillusions s'installaient auprès d'une quinzaine d'élus majoritaires qui démissionneront afin de provoquer des nouvelles échéances électorales qui leurs donneront raison avec une nouvelle équipe. 2008 une seule liste avec un excellent programme fut présentée à la population, lors de cette mandature des désaccords apparaissaient de nouveau entre certains élus créant une crise interne au sein du groupe. 2014, deux listes se confrontaient avec des anciens colistiers de chaque côté. Le résultat fut décevant pour notre équipe donc depuis ce temps j'essaye pour le mieux d'accomplir ma fonction d'élus d'opposition.

Pour 2020, j'ai pris la décision de ne plus être candidat lors des prochaines échéances électorales, passer plus de temps auprès de mes proches est devenu ma priorité. Je ne regrette rien sur mon parcours politique et je tiens toujours à mes convictions de gauche. Cordialement.

Bernard Ulatowski

ROCK'N' [DIVION] 2

07 SEPTEMBRE

PISTE ATHLÉTISME
(COMPLEXE A.CARON)

21 H 00 ⌚



WITH U2 NIGHT

18 H 00



SPACE
ALLIGATOR 2

16 H 00



RICH
ROBIN

14 H 00



RAVENS
CREW

TARIFS
5,00 € (PRÉVENTE)
7,00 € (SUR PLACE)

◆ BILLETTERIE EN LIGNE
➔ WWW.PLACEMINUTE.COM
🔍 ROCK'N'DIVION 2

OU
EN MAIRIE DE DIVION
1 RUE PASTEUR,
62460 DIVION

